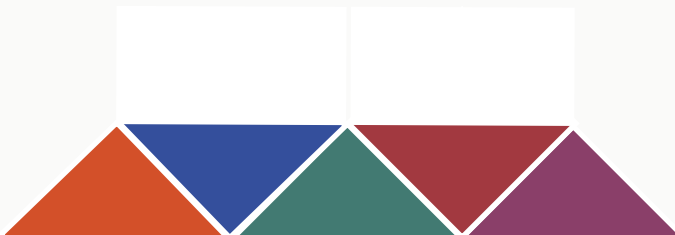




QUELLE SUITE POUR LES DYNAMIQUES ?

Outils pour la mise en œuvre des perspectives souhaitées par les Dynamiques



CONTEXTE

Dans le cadre du partenariat entre l'association Migrations & Développement (M&D) et l'Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis, en 2022-2023, des étudiantes du master Mondes Méditerranéens en Mouvement ont étudié «Les formes d'engagement citoyen au Souss-Massa et leurs mises en réseau à travers trois Dynamiques citoyennes». Trois mises en réseau d'association, aussi désignées par le terme «Dynamiques », ont participé à cette étude :



Coordination régionale
des jeunes (CRJ)

الدنامية المدنية لتتبع
وتقييم السياسات العمومية
+A&L&C&I +&V&O&E&F &E&X&I&O
A +&O&T&X I +&O&T&F X +&C&I&E&F
Dynamique Civile de Suivi et
Evaluation des Politiques Publiques
Souss Massa | 010 C.000. | سووس ماسا



Dynamique civile
de suivi-évaluation des
politiques publiques



Dynamique Genre
& Développement
(DGD)

Le présent manuel, élaboré par M&D, vise à favoriser la mise en place d'actions concrètes par les Dynamiques. Il met en relation les perspectives proposées par les Dynamiques elles-mêmes, lors de la restitution de l'étude en octobre 2023, avec les outils issus de l'étude.

Ce manuel se structure autour des 5 perspectives, dégagées des échanges entre les membres des Dynamiques et les auteures de l'étude. Pour chacune, il est détaillé : ses objectifs, ses enjeux et les outils pour y répondre.

Projet soutenu par



PERSPECTIVES

DONNER À SA DYNAMIQUE LE STATUT ASSOCIATIF.....4

PÉRENNISER SON EXISTENCE.....6

ASSURER LA TRANSMISSION, EN SON SEIN ET VERS L'EXTÉRIEUR.....8

AMÉLIORER LE DIALOGUE AVEC LES POLITIQUES PUBLIQUES.....10

CRÉER UNE PLATEFORME INTER-DYNAMIQUES.....13

LISTE DES ABRÉVIATIONS

AAP	Appel à projets
AMI	Appel à manifestation d'intérêt
CRJ	Coordination régionale des jeunes
DCSEPP	Dynamique civique de suivi - évaluation des politiques publiques
DGD	Plateforme Genre & Développement
MeR	Mises en réseau (les Dynamiques)
M&D	Migrations & Développement
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OSC	Organisation de la société civile
RH	Ressources humaines

DONNER À SA DYNAMIQUE LE STATUT ASSOCIATIF

La reconnaissance institutionnelle d'une Dynamique lui permet d'augmenter son pouvoir d'agir et sa capacité d'influence sur les politiques publiques, notamment en rendant ses requêtes plus sérieuses auprès de ses interlocuteurs. De plus, l'accès aux financements proposés par certains appels à projet (AAP) ou à manifestation d'intérêts (AMI) exigeant une reconnaissance officielle, lui est ainsi rendu possible.

Malgré les intérêts d'une telle structuration, permettant d'obtenir un statut associatif officiel, les avis divergent. Si certaines Dynamiques ont fait ce choix rapidement ; il est plus tardif, voire opposé, pour d'autres.

Ces différences d'opinions s'expliquent notamment par des rapports divers aux instances politiques. Il en découle des hésitations, entre volonté de formaliser son statut pour être reconnue comme interlocutrice officielle par les institutions et désir de maintenir une certaine distance et indépendance par rapport au cadre politique institutionnel.

Comment faire pour ...

1.1. Choisir son statut optimal ?

Définir, en concertation avec tous les membres, la stratégie et les objectifs de sa mise en réseau.

Evaluer les priorités en interne, entre les intérêts présentés dans le paragraphe introductif de cette partie et les divergences listées ci-après (qui encouragent davantage à garder son format initial) :

- i.** Volonté de maintenir une certaine indépendance au niveau de ses actions, dans son rapport aux pouvoirs publics ou aux organisations politiques.
- ii.** Crainte de la volonté de contrôle des institutions, sur l'organisation de la société civile
- iii.** Défiance réciproque, entre Dynamiques et institutions
« Cette méfiance envers les partis politiques traditionnels peut conduire certains membres des MeR à rejeter toute collaboration avec eux, préférant maintenir une distance critique »
- iv.** Risque de cooptation du mouvement par les partis politiques, afin d'accroître leur propre influence et légitimité, au détriment des véritables objectifs des mises en réseau elles-mêmes.
- v.** Crainte de la récupération, alors que l'on recherche à être neutre dans son travail, afin de rendre des évaluations de qualité et véritablement utiles pour le dialogue avec les institutions.

1.2. Assurer la cohérence de ses actions ?

Définir son plan d'action selon la stratégie élaborée en interne et en amont des AAP et AMI.

2

PÉRENNISER SON EXISTENCE

Les mises en réseaux font face à de nombreux défis afin de pérenniser leur existence sur le long terme. Notamment, il leur est impératif d'assurer la disponibilité des ressources essentielles à leur fonctionnement et à leur développement, notamment : financières, humaines, territoriales et partenariales.

Comment faire pour ...

2.1. Limiter les freins financiers à la mise en place d'actions sur le terrain ?

Intégrer une stratégie de mobilisation des fonds dans le plan d'action de chaque structure et de chaque Dynamique, pour assurer leur disponibilité au-delà de la durée limitée des financements reçus via les AAP (cotisations des adhérents, subventions publiques de fonctionnement...).

Diversifier ses sources de financements.

Solliciter des financements publics et de fonds issus de partenaires privés (sous réserve d'avoir préalablement déposé ses statuts en préfecture, pour être officiellement reconnue en tant qu'association par les autorités marocaines, Cf. 1 –).

Mutualiser ses financements avec d'autres structures (MeR, OSC, ONG, etc.).

2.2. Favoriser la disponibilité de ressources humaines adaptées aux besoins ?

Mutualiser ses RH avec d'autres structures (MeR, OSC, ONG, etc.).
Élargir la base de ses membres, pour augmenter le nombre de membres investis dans sa Dynamique et donner une plus grande ampleur dans ses actions.

Recruter de nouveaux membres en communiquant sur l'ouverture des inscriptions, par l'organisation d'événements précisant la définition de sa Dynamique, afin d'y attirer de nouvelles personnes, etc.

Accorder une **attention particulière à l'accueil des nouveaux membres**, pour encourager leur engagement sur la durée.

2.3. S'impliquer à différentes échelles ?

Augmenter le **nombre de membres investis** au sein de sa Dynamique, pour enrichir sa connaissance du terrain.

Renforcer ses membres pour augmenter le nombre de personnes mobilisables et étendre son savoir-faire.

Créer des **partenariats** pour acquérir plus de légitimité et de poids au niveau régional.

2.4. Renforcer ses partenariats ?

Multiplier les **partenariats** pour élargir son réseau.

Développer des **partenariats inter-réseaux**.

3

ASSURER LA TRANSMISSION, EN SON SEIN ET VERS L'EXTÉRIEUR

Le développement efficace de sa mise en réseau repose sur plusieurs clés visant à renforcer son impact. En premier lieu, il s'agit d'étendre les savoir-faire au sein de sa MeR, afin de renforcer et de diversifier les compétences de ses membres. Son influence s'en trouvera élargie, grâce à la richesse de ces expertises individuelles. En second lieu, il est important de garantir l'égalité entre ses membres, par des mécanismes équitables de partage d'informations, de connaissances et de compétences.

La structure sera ainsi collective, fonctionnelle et durable. La complémentarité entre les membres de la Dynamique, assurée par cette transmission élargie, permettra d'anticiper le potentiel départ de membres porteurs.

Comment faire pour ...

3.1. Faciliter la transmission post-formation ?

Accompagner et responsabiliser les membres formés pour transmettre les informations, débats et contenus des formations.

Partager systématiquement **les outils** de formation, pour pallier l'éventuel manque d'outils didactiques.

3.2. Renforcer le pouvoir d'agir de sa Dynamique, ainsi que des acteurs œuvrant sur la même thématique ?

Restituer les savoirs, connaissances et méthodes d'actions au sein de chaque structure associative membre d'une Dynamique.

Transmettre des connaissances et compétences au sein de sa Dynamique, mais aussi envers les associations travaillant sur la même thématique.

Attirer et former des personnes hors du réseau, afin de permettre le développement du territoire.

3.3. Être reconnue comme spécialiste et actrice-formatrice sur sa thématique ?

Renforcer les compétences des membres de la Dynamique.

Faire en sorte que sa Dynamique soit (re)connue, au-delà de ses membres principaux.

Elargir les savoirs et compétences des membres les plus investis et, à travers eux, des cadres collectifs que sont les OSC et les MeR elles-mêmes. Exemples de formations déjà réalisées, au sein des Dynamiques :

- Connaître ses droits et comment les défendre, afin d'augmenter son indépendance, sa force politique et sa capacité d'agir
- Comment mobiliser des jeunes à l'engagement citoyen ?
- Comment s'organiser en réseau, à distance ?
- Quels outils de plaidoyer pour renforcer la place des préoccupations des jeunes dans les politiques publiques ?
- Quels outils de collecte de données et d'analyse, dans un cadre d'évaluation citoyenne ?
- Guide pour l'évaluation des politiques publiques
- Comment faciliter la participation des femmes dans les politiques publiques ?

4

AMÉLIORER LE DIALOGUE AVEC LES POLITIQUES PUBLIQUES

L'amélioration du dialogue avec les politiques publiques constitue un objectif essentiel pour les acteurs engagés dans le développement des territoires. Une collaboration étroite entre acteurs locaux et décideurs politiques assure une réponse efficace et adaptée aux particularités de chaque communauté. Elle permet aux acteurs politiques de considérer les réalités et besoins du territoire.

Les acteurs locaux s'engagent ainsi dans la démarche démocratique et peuvent exercer une influence directe sur les politiques publiques, en faisant remonter des préconisations au niveau régional. Bien que moins accessible que l'échelle communale, agir à cette échelle est primordial car, depuis la décentralisation et la régionalisation, les compétences et pouvoirs politiques, comme économiques, y sont principalement concentrés.

Un fort engagement est nécessaire pour assurer la considération par la politique institutionnelle des partis, des préoccupations des acteurs en marge des structures traditionnelles de prise de décision. Mais il permet de placer les enjeux locaux au cœur des décisions politiques et contribue à une gouvernance plus inclusive et équilibrée.

Comment faire pour ...

4.1. Renforcer son pouvoir d'influence des politiques publiques ?

Travailler avec les instances consultatives en y intégrant ses membres à long terme, pour renforcer le lien entre Dynamique et collectivité territoriale.

Continuer de **mobiliser « l'étiquette régionale »** des réseaux pour agir au niveau local, y compris auprès des pouvoirs publics des échelons communaux et provinciaux.

Mobiliser des outils de **plaidoyer**, telles que les pétitions.

Présenter des évaluations des politiques publiques, en réalisant par exemple des *policy paper*¹.

4.2. Faire remonter de l'information aux décideurs, pour l'élaboration des politiques publiques ?

Mobiliser les associations de proximité pour **fournir de la matière**.

Renforcer les capacités des associations qui agissent sur la même thématique pour soutenir **leur engagement politique**, renforcer **leur pouvoir d'influence** et **introduire leurs préoccupations** dans les politiques publiques.

Renseigner des **bases de données thématiques**, alimentées par les retours terrain des associations, pour alimenter les arguments du plaidoyer.

Créer une **plateforme de consultance et de suivi** des associations de terrain œuvrant pour la même thématique.

¹Les *policy paper* sont de courtes études sur les politiques publiques destinées à être partagées avec les pouvoirs publics.

Rassembler des témoignages venus du terrain pour renforcer les connaissances de la Dynamique et son plaidoyer.

Mobiliser des outils **d'évaluation citoyenne**, telles que les cartes citoyennes².

4.3. Assurer une représentation complète ?

Evaluer la représentation des membres dans les MeR, afin de veiller à la représentation des individus concernés par les thématiques privilégiées par celles-ci.

Multiplier les actions de proximité des associations de terrain, pour mobiliser des personnes se disant pourtant réticentes à un engagement politique, sur des actions de transformation sociale de leur territoire.

Accompagner les membres de sa MeR, parfois partagés entre méfiance du « politique » et volonté d'agir.

²Les **cartes citoyennes** sont un outil de participation citoyenne conçu pour permettre aux citoyens d'évaluer les services publics afin d'identifier des problèmes et les transmettre aux agents et élus des collectivités territoriales.

CRÉER UNE PLATEFORME INTER-DYNAMIQUES

La création d'une plateforme facilite la transmission et le partage des connaissances, compétences, expériences et visions entre les différentes Dynamiques. En mutualisant ainsi leurs efforts et leurs énergies, elles gagnent en influence et renforcent leur visibilité. Leur organisation respective s'en trouve facilitée par la mutualisation de leurs ressources humaines et financières. La création de tels espaces d'échanges permet d'approfondir la compréhension des enjeux de chaque Dynamique et de coordonner les actions à entreprendre pour y répondre. En mettant en synergie différents types d'acteurs, la plateforme renforce sa capacité d'action et de réponse aux besoins des populations locales.

Cet espace facilite le changement d'échelle et la capacité de chaque Dynamique à élaborer et à suivre des politiques publiques par le biais du plaidoyer collectif et du partage d'expériences. C'est aussi l'occasion idéale d'élaborer une stratégie collective de valorisation le secteur associatif auprès des acteurs publics et privés, à différentes échelles territoriales : locale, provinciale et régionale.

Cette plateforme est également un outil mobilisable pour répondre aux perspectives précitées : se structurer, se pérenniser, transmettre et améliorer le dialogue avec les politiques publiques.

Comment faire pour ...

5.1. Être une plateforme représentative des différents enjeux qu'elle porte ?

Réfléchir sur de **possibles convergences** entre les plans d'action des différentes Dynamiques.

Construire une **vision commune** et des stratégies vers le(s) changement(s) souhaité(s).

5.2. Renforcer les compétences des membres de la plateforme ?

Organiser des échanges inter-Dynamiques sur leur domaine d'expertise respectif, par exemple « Comment intégrer des jeunes dans notre associations sur le genre » ?

Profiter des **rencontres intra ou inter-MeR** pour créer des espaces de plaidoyer et d'échange d'expériences : **apprentissage** entre pairs, partage de pratiques propres à chaque structure, par exemple sur une thématique précise.

Se former sur des **thématiques précises** (approche genre dans les politiques publiques, sensibilisation aux droits des femmes dans l'activité politique, etc.).

Analyser les **effets**, sur le fonctionnement de chaque OSC et Dynamique membre, **de leur implication dans la mise en réseau**. Partager les outils de formation auxquels certains membres auraient participé (Cf. 3 – Assurer la transmission, en son sein et vers l'extérieur).

Se baser sur la triple **circularité du partage** entre membres individuels / OSC / réseaux, pour élargir le vivier de compétences, de savoirs et de relations.

5.3. Assurer la viabilité de la plateforme ?

Se former aux outils organisationnels et veiller au partage des responsabilités pour éviter le risque de saturation des membres impliqués.

S'inspirer de la démarche participative des MeR avec **des expériences semblables, réalisées dans d'autres pays.**

Élargir cette plateforme à des partenaires extérieurs, pour pérenniser ses actions et élargir le **vivier des acteurs associatifs** qui la compose.

5.4. Porter les actions de la plateforme aux différentes échelles ?

Identifier les expériences / compétences de chaque membre (individuel ou structure) en mesure d'alimenter le travail du réseau régional, et ainsi mieux mobiliser l'ensemble des ressources disponibles.

Stabiliser ce réseau à travers un réinvestissement territorial des compétences acquises par les participants.

SYNTHÈSE DES OUTILS PAR OBJECTIF

1.
DONNER A SA DYNAMIQUE
LE STATUT ASSOCIATIF

2.
PERENNISER SON
EXISTENCE

3.
ASSURER LA TRANSMISSION,
EN SON SEIN ET VERS
L'EXTERIEUR

4.
AMELIORER LE DIALOGUE
AVEC LES POLITIQUES
PUBLIQUES

5.
CRÉER UNE PLATEFORME
INTER-DYNAMIQUES

OBJECTIF	1. DONNER A SA DYNAMIQUE LE STATUT ASSOCIATIF	
Enjeux	1.1. Choisir son statut optimal ?	1.2. Assurer la cohérence de ses actions ?
Outils	<p>Définir la stratégie et les objectifs de sa mise en réseau, en concertation avec tous les membres.</p>	<p>Définir son plan d'action selon la stratégie élaborée en interne et en amont des AAP et AMI.</p>
	<p>Evaluer les priorités en interne.</p>	

OBJECTIF	2. PERENNISER SON EXISTENCE			
Enjeux	2.1. Limiter les freins financiers à la mise en place d'actions sur le terrain ?	2.2.Favoriser la disponibilité de ressources humaines, adaptées aux besoins ?	2.3.S'impliquer à différentes échelles	2.4. Renforcer ses partenariats ?
Outils	Intégrer une stratégie de mobilisation des fonds dans son plan d'action.	Elargir la base de ses membres , et accorder une attention particulière à leur accueil.	Augmenter le nombre de membres investis au sein de sa Dynamique.	Multiplier les partenariats pour élargir son réseau.
	Mutualiser ses financements avec d'autres structures.	Mutualiser ses RH avec d'autres structures.	Renforcer ses membres , pour augmenter le nombre de personnes mobilisables et étendre son savoir-faire.	Développer des partenariats inter-réseaux .
	Diversifier ses sources de financements : publics, privés.		Créer des partenariats pour acquérir plus de légitimité et de poids au niveau régional.	

OBJECTIF	3. ASSURER LA TRANSMISSION, EN SON SEIN ET VERS L'EXTERIEUR			
Enjeux	3.1. Faciliter la transmission post-formation ?	3.2. Renforcer le pouvoir d'agir de sa Dynamique et des acteurs œuvrant pour la même thématique ?	3.3. Être reconnue comme spécialiste et actrice-formatrice sur sa thématique ?	3.4. Renforcer le sentiment d'appartenance des membres à leur Dynamique ?
Outils	<p>Accompagner et responsabiliser les membres formés pour transmettre.</p>	<p>Restituer aux membres de la Dynamique et des associations œuvrant pour la même thématique (savoirs, connaissances et méthodes d'actions).</p>	<p>Renforcer les compétences des membres de la Dynamique.</p>	<p>Intégrer la transmission dans chaque plan d'action.</p>
	<p>Partager systématiquement les outils de formation.</p>		<p>Faire en sorte que sa Dynamique soit (re) connue, au-delà de ses membres principaux.</p>	<p>Mettre en place des mesures pour atténuer les éventuels risques d'inégalité en interne.</p>
			<p>Elargir les savoirs et compétences au-delà des membres les plus investis.</p>	<p>Former à un même niveau de connaissances et d'informations les individus, les associations et les Dynamiques.</p>

OBJECTIF	4. AMELIORER LE DIALOGUE AVEC LES POLITIQUES PUBLIQUES			
Enjeux	4.1. Renforcer son pouvoir d'influence des politiques publiques, aux différentes échelles ?	4.2. Faire remonter de l'information aux décideurs, pour l'élaboration des politiques publiques ?	4.3. Assurer une représentation complète ?	4.4. Améliorer la qualité du dialogue avec les acteurs politiques ?
Outils	Travailler avec les instances consultatives en y intégrant ses membres à long terme.	Renforcer les capacités des associations qui agissent pour la même thématique.	Evaluer la représentation des membres dans les mises en réseau.	L'intégrer dans le plan d'action de chaque structure et de chaque Dynamique.
	Mobiliser « l'étiquette régionale » des réseaux pour agir au niveau communal et provincial.	Renseigner des BDD thématiques , mobiliser des outils d'évaluation citoyenne (ex : carte citoyenne) ou des plateformes de consultation et de suivi.	Mobiliser des personnes distantes de la politique par des actions de proximité, puis les accompagner dans leur engagement récent et d'abord méfiant.	Recueillir la perception des acteurs politiques, sur la société civile , ses enjeux et le rôle qu'ils peuvent jouer pour y répondre.
	Mobiliser des outils de plaidoyer, telles que les pétitions et les policy paper.	Mobiliser les données et témoignages des associations de proximité.		Identifier puis lever les obstacles aux bonnes relations entre OSC et « pouvoirs locaux ».

OBJECTIF	5. CRÉER UNE PLATEFORME INTER-DYNAMIQUES			
Enjeux	5.1. Être une plateforme représentative des différents enjeux qu'elle porte ?	5.2. Faire remonter de l'information aux décideurs, pour l'élaboration des politiques publiques ?	5.3. Assurer une représentation complète ?	5.4. Améliorer la qualité du dialogue avec les acteurs politiques ?
Outils	Envisager de possibles convergences entre les plans d'action des Dynamiques.	Organiser des échanges inter-Dynamiques sur leur domaine d'expertise respectif.	Se former aux outils organisationnels .	Valoriser les expériences / compétences de chaque membre, au niveau régional.
	Construire une vision commune et des stratégies vers le(s) changement(s) souhaité(s).	Créer des espaces de plaidoyer et d'échanges d'expériences lors des rencontres intra ou inter-MeR.	Veiller au partage des responsabilités entre les membres.	Réinvestir territorialement les compétences acquises par les participants.
		Se former sur des thématiques précises (approche genre dans les politiques publiques, sensibilisation aux droits des femmes dans l'activité politique, etc.).	S'inspirer de démarches participatives, similaires aux MeR, réalisées dans d'autres pays.	
		Analyser les effets, sur le fonctionnement de chaque OSC et Dynamique membre, de leur implication dans la mise en réseau .	Élargir cette plateforme à des partenaires extérieurs .	
		Partager les outils de formation sur une plateforme inter-MeR		
		Se baser sur la triple circularité du partage entre individus / OSC / réseaux , pour élargir le vivier de compétences, de savoirs et de relations.		

Suivez notre actualité et adhérez à l'association
via notre site internet : www.migdev.org

Migrations & Développement

42, Boulevard d'Annam – Bat 4 RDC - BP 186
13321 **Marseille** Cedex 16 – FRANCE
Tél : (+33)4 95 06 80 20 • Fax : (+33)4 91 46 47 36

Bloc H Villa n°34, Quartier Al Houda
80 070 **Agadir** – MAROC
Tél : (+212) 528 23 71 85

Maison du Développement – 83 500 **Taliouine** – MAROC
Tél : (212) 528 53 41 48 • Fax : (212) 528 53 45 14

Mail : md.france@migdev.org • md.maroc@migdev.org

